MANON DUFRESNE, pht, Adm.A.



Candidate à la Présidence de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ) 2022

MOTIVATIONS À OCCUPER LE POSTE DE PRÉSIDENTE

- Mon intérêt et ma passion pour la qualité des services et la protection du public, mission première de l'Ordre, sont au cœur de ces motivations. Pouvoir accéder à la Présidence serait pour moi un immense privilège. J'ai la conviction que par mes expériences et mon parcours, je pourrais grandement contribuer à la profession. J'assumerais ce rôle hautement stratégique, avec grand respect, enthousiasme, honneur et humilité.
- Notre profession doit continuer de rayonner et d'évoluer vers un accès élargi au système de santé québécois en optimisant le potentiel du champ de pratique et les compétences des professionnels de la physiothérapie. Je crois que la physiothérapie fait assurément partie de la solution qui permettra, à des équipes interprofessionnelles, d'accroître, notamment, l'accès aux soins et services de 1ère ligne.
- Je m'inscris dans la continuité des travaux accomplis et des partenariats établis dans les grands chantiers du Président actuel, M. Denis Pelletier. Comme plusieurs d'entre vous, j'ai été témoin de l'immense travail réalisé à l'Ordre dans les 8 dernières années et il est possible de tracer un bilan très positif des projets réalisés durant ses mandats.
- Je suis impliquée à l'Ordre depuis plusieurs années et ce, dans de nombreuses sphères d'activités, j'ai une connaissance approfondie de la grande majorité des enjeux de notre organisation. Misant sur mon expérience de plus de 30 ans à diverses fonctions tant privées que publiques, c'est dans cet esprit de pérennité, leadership, collaboration et mise à contribution des acteurs clés que je m'investirai. Ainsi, je vais continuer les importantes démarches de valorisation, de reconnaissance de notre profession auprès des décideurs, tiers payeurs, assureurs et instances de gouvernance du système de santé.

VISION POUR L'OPPQ, L'AVANCEMENT DES PROFESSIONS EN PHYSIOTHÉRAPIE ET LA PROTECTION DU PUBLIC

Lobbying-représentation pour accroître la valorisation du champ de la physiothérapie et l'accès élargi en 1ère ligne

- Faits: Il faut soutenir et valoriser la présence des professionnels de la physiothérapie en pratiques innovantes et milieux diversifiés répondant davantage aux besoins populationnels, dont: urgences, GMF, GMF-R, GMF-U, pharmacies communautaires, etc.
- Actions: Je m'engage à mettre en place et soutenir un comité de promotion et de lobbying ayant pour mandat de pousser les pratiques innovantesavancées et les présenter de façon « stratégique et économique » aux décideurs, dont la gouvernance du système de santé. Il est impératif de revoir l'organisation du travail, des pratiques, les corridors de service et le financement associé pour une utilisation optimale, reconnue de la physiothérapie.

Attraction, rétention et enjeux de pérennité des ressources incluant nos stagiaires

- Faits: Notre profession doit continuer d'être attrayante pour intéresser mais surtout retenir nos professionnels en physiothérapie. Les pratiques innovantes ou avancées sont de beaux leviers s'ajoutant au fait qu'il ne faut pas négliger la porte d'entrée à la profession, les stages. Ceci passe par une offre exceptionnelle pour nos stagiaires qui, une fois fidélisés, sont plus enclins à demeurer au sein de la profession et y contribuer à valeur ajoutée.
- Actions: Nous devons réfléchir avec les parties prenantes à soutenir et développer un plan stratégique des effectifs en physiothérapie assorti de moyens novateurs. Cette vision que je supporte devra nous permettre d'assurer que nos professionnels, sur le terrain, soient en quantité suffisante avec la qualité attendue en réponse pertinente aux besoins des patients et à la protection du public.

Position claire du CA sur les professions émergentes

- Faits: Les professions émergentes ont nécessité, au cours des dernières années, une prise de position claire de notre CA. Ces décisions s'appuient sur le respect des compétences, les activités réservées et la valorisation du champ d'exercice en physiothérapie.
- Actions : Je maintiendrai cette ligne de conduite en respect des décisions antérieures et futures du CA.

Comité aviseur-gouvernance intelligence artificielle (IA), disponibilité des données en santé et cybersécurité

 Faits-Actions: Un tel comité aviseur de gouvernance au sein de l'Ordre est impératif et sera mis en place rapidement afin d'exercer une vigie stratégique et adresser les enjeux en IA, données et cybersécurité.

Chantier COVID-19 et occupation du champ cardiorespiratoire de la physiothérapie

- Faits: La COVID longue est une condition documentée qui touche tous les systèmes du champ de la physiothérapie. En cardiorespiratoire, l'implication encore ténue de la physiothérapie doit être adressée rapidement pour permettre l'accès à nos professionnels pour les personnes atteintes.
- Actions: Un chantier à déployer doit permettre les réflexions-actions mobilisant les professionnels de la physiothérapie à occuper le champ de pratique cardiorespiratoire et donner accès à des services de qualité aux patients aux prises avec la COVID longue.

PARCOURS PROFESSIONNEL

DIPLÔMES, IMPLICATIONS ET DISCTINCTIONS

Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec

- Depuis 2016: Présidente du comité d'inspection professionnelle (CIP)
- 2016–2017 et depuis 2020 : Directrice de l'inspection professionnelle

Groupe Roy Santé (Mission CHSLD)

• 2017–2020 : Directrice générale

Centre Physiothérapie Active Fonctionnelle et Consultants Ergonomie Appliquée

• 1994–2017 : Présidente-directrice générale, physiothérapeute (1994–2013 ; 2015–2017)

CISSS du Bas-St-Laurent

 2015–2016: Directrice générale adjointe programmes sociaux et réadaptation, directrice programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme, déficience physique (DI-TSA-DP)

CSSS de La Mitis et Centre de Réadaptation en déficience physique L'InterAction

• 2011–2015 : Directrice générale

CSSS de Rimouski-Neigette

• 2010–2011 : Directrice des ressources humaines

Agence de la santé et des services sociaux de la GÎM

 2008–2010: Directrice de la coordination et des ressources humaines; 2006–2008 Coordonnatrice du soutien au réseau

Université de Sherbrooke (Faculté de médecine)

• 2006–2008 : Développeuse de cours en ligne Prévention des incapacités du travail

CSSS de La-Côte-de-Gaspé

• 2005–2006 : Conseillère en gestion de la présence au travail

Université d'Ottawa (Faculté des sciences de la santé)

• 1992–2002 : Chargée de cours en santé et environnement au travail approche ergonomique

Société canadienne des postes

• 1991–1994 : Spécialiste de programmes réadaptation-ergonomie

Hôpital Civic Ottawa, Centre Hospitalier de Chandler et cliniques privées (RPC, MAAT)

1988–1996: Physiothérapeute, clientèles: orthopédie, cardiorespiratoire, neurologie, neurochirurgie, oncologie, chirurgie thoracique, amputés (cardiovasculaire), soins intensifs

Université McGill

- 2003 : Maîtrise en santé au travail
- 1988 : Baccalauréat ès sciences en physiothérapie

Université Laval

• 2011 : Maîtrise en gestion et développement des organisations

Université de Sherbrooke

- 2020 en cours : Diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) de 2^{ème} cycle en Droit et politiques de la Santé
- 2004–2011 Études au doctorat en prévention des incapacités du travail : Boursière INRS

Collège Herzing

 2016–2017 : Certificat en médias sociaux et marketing numérique

Northcentral University

2003–2011 Études au doctorat en administration et gestion

Implications et distinctions

- Membre de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ)
- Membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec (OAAQ)
- Membre du Conseil de la Justice administrative (Nomination du Conseil des ministres 2020)
- Visiteur pour Agrément Canada (2018)
- Membre du Conseil Canadien des Leaders en Santé
- Membre de l'Association canadienne de la physiothérapie et de l'Association Québécoise de la physiothérapie
- Membre du comité de recherche scientifique et formatrice OPPQ (2003–2005)
- Responsable du comité-conseil en ergonomie appliquée de l'OPPQ (1996–1999)
- Boursière Institut National de Recherche Scientifique 3^{ème} cycle Prévention des incapacités
- Boursière Levitt-Sécurité
- Recherche: co-investiguatrice IRSST
- Lauréate entreprise : Nouvelle entreprise et entreprise de l'Année CPAF Inc.
- Ceinture blanche, ceinture verte et animatrice Kaizen en gestion stratégique LEAN

... EN CONCLUSION ...

« Ma connaissance des dossiers de l'Ordre, mon désir de faire évoluer la profession, ma passion pour la qualité et la sécurité des soins et services à la population ainsi que ma volonté de mettre à profit mes expériences antérieures et mes compétences de gestion font que j'aspire à la Présidence de l'Ordre.

J'ai la conviction que je peux faire une différence dans l'avancement des professions de la physiothérapie et la protection du public pour la suite. En effet, mon parcours professionnel tant au public, qu'en privé et milieux d'enseignement s'ajoutant à ma connaissance approfondie des rouages d'instances décisionnelles et gouvernementales me donnent cette vision globale intégrée nécessaire à la Présidence. Ces atouts me permettent de poursuivre l'excellent travail et les partenariats établis des dernières années sous le règne de M. Denis Pelletier, Président actuel que je salue et pour qui j'ai la plus haute estime »